



Mode de certification:
Programmes agréés par le CCCA ou le NAAB

01- Demande de certification académique Pour les programmes agréés par le CCCA

710 – 1, rue Nicholas
Ottawa, Ontario
Canada K1N 7B7
Telephone: (613) 241-8399
Fax: (613) 241-7991
E-mail: info@cacb.ca
Website: www.cacb-ccca.ca

1. Historique

Le Conseil canadien de certification en architecture a été créé en 1976 à la suite d'un accord entre les services d'admission et les conseils d'administration des associations provinciales d'architecture afin d'évaluer et de certifier les qualifications académiques des personnes qui détiennent un diplôme professionnel en architecture, selon la Norme canadienne de formation académique pour l'admission dans une association provinciale d'architecture au Canada. L'Ordre des architectes du Québec s'est joint au CCCA en 1992.

2. Exigences d'admission

Avant de devenir membre d'une association provinciale d'architecture au Canada, les candidats doivent faire certifier leurs qualifications académiques par le CCCA. Une fois la certification obtenue, ils doivent satisfaire aux exigences d'admission de l'association provinciale dont ils veulent devenir membres.

Les exigences d'admission varient d'une province à l'autre et peuvent être modifiées à l'occasion par des changements aux lois et règlements provinciaux. Il faut s'informer auprès des associations provinciales si l'on désire obtenir de plus amples renseignements concernant les exigences d'admission.

Architectural Institute of British Columbia

100 - 400 Cambie Street * Vancouver, British Columbia * V6B 2N5
tel: 604.683.8588 * fax: 604.683.8568 * e-mail: registration@aibc.ca * website: www.aibc.ca

Northwest Territories Association of Architects

P.O. Box 1394, Yellowknife, NWT X1A 2N8
tel: 867.920.2609 fax: 867.873.3654 * e-mail: nwtaa@yk.com * website: www.ntwaa.ca

Alberta Association of Architects

Duggan House * 10515 Saskatchewan Drive * Edmonton, Alberta * T6E 4S1
tel: 780.432.0224 * fax: 780.439.1431 * e-mail: info@aaa.ab.ca * website: www.aaa.ab.ca

Saskatchewan Association of Architects

642 Broadway Avenue, Suite 200 * Saskatoon, Saskatchewan * S7N 1A9
tel: 306.242.0733 * fax: 306.664.2598 * e-mail: execdir@saskarchitects.com * website: www.saskarchitects.com

Manitoba Association of Architects

137 Bannatyne Avenue, 2nd Floor * Winnipeg, Manitoba * R3B 0R3
tel: 204.925.4620 * fax: 204.925.4624 * e-mail: info@mbarchitects.org * website: www.mbarchitects.org

Ontario Association of Architects

111 Moatfield Drive * Don Mills, Ontario * M3B 3L6
tel: 416.449.6898 * fax: 416.449.5756 * e-mail: oaamail@oaa.on.ca * website: www.oaa.on.ca

Ordre des architectes du Québec

1825 René Lévesque Boulevard West * Montreal, Quebec * H3H 1R4
tel: 514.937.6168 * fax: 514.933.0242 * e-mail: info@oaq.com * website: www.oaq.com

Architects' Association of New Brunswick

P.O. Box 5093 * Sussex, New Brunswick * E4E 5L2
tel: 506.433.5811 * fax: 506.432.1122 * e-mail: aanb@aanb.aibn.com * website: www.aanb.org

Nova Scotia Association of Architects

1361 Barrington Street * Halifax, Nova Scotia * B3J 1Y9
tel: 902.423.7607 * fax: 902.425.7024 * e-mail: mdophinee@nsaa.ns.ca * website: www.nsaa.ns.ca

Architects Association of Prince Edward Island

P.O. Box 1766 * Charlottetown, Prince Edward Island * C1A 7N4
tel: 902.368.2300 * fax: 902.566.9214 * e-mail: architects@bghj.com

Newfoundland Association of Architects

P.O. Box 5204, Station A * St. John's, Newfoundland * A1C 5V5
tel: 709.726.8550 * fax: 709.726.1549 * e-mail: nlaa@newfoundlandarchitects.com * website: www.newfoundlandarchitects.com

Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu la certification ou d'avoir été admis comme membre d'une association provinciale pour travailler dans un bureau d'architecte au Canada. Il est toutefois interdit de se présenter comme architecte ou d'agir comme tel avant d'être membre d'une association provinciale.

3. Demande d'évaluation des qualifications académiques

Un candidat présente au Conseil:

- (i) Formulaire de demande complété
- (ii) Bulletin de notes officiel ou une copie certifiée, indiquant le résultat obtenu dans chaque matière pour chaque année complétée dans le programme d'architecture. Lorsqu'il a été demandé au candidat de faire des études post-secondaires comme une exigence d'admission à une école d'architecture, un bulletin de notes officiel pour ces études est également requis.
- (iii) Photocopie de tous les diplômes est souhaitable.

Nom M.
 Prénom Initiales Nom de famille Mme Mlle

Adresse

.....
 Ville Province Code Postal

Téléphone Résidence Bureau

Courriel Télécopieur

J'ai l'intention de devenir membre dans la province



ÉTUDES

Niveau d'études	Institution	Ville/Province/Pays	Annés
Université	19__ 19__
Diplôme Prof.	
Université	19__ 19__
Autre diplôme	
Établissements Post-secondaires (EPS)	19__ 19__
	19__ 19__

Dans le cas d'études en architecture, indiquez s'il s'agit d'études à temps plein ou à temps partiel.

Langue d'enseignement

Déclaration

- Je déclare que toute l'information donnée dans la présente demande et dans les documents soumis est exacte et complète.
- Il est entendu que l'approbation de la présente demande ou la délivrance de tout certificat peut être révoquée sans avis préalable si certaines informations de la présente demande se révélaient inexactes ou trompeuses.
- Il est entendu que la demande (formulaire ainsi que tous les documents soumis) devient la propriété du CCCA et qu'elle ne me sera remise en aucun temps.
- Il est également entendu que le CCCA n'étudiera la présente demande que lorsque **TOUS** les documents auront été reçus.

Date Signature